COMMUNE DE MONTREUX

Communiqué

Montreux, 10 novembre 2026

Grands-Prés : projet de mise en zone de verdure à l'enquête publique

La Commune de Montreux s'apprête à mettre à l'enquête publique le plan d'affectation « Grands-Prés » et le projet routier qui lui est lié. Cette étape concrétise la mise en œuvre de l'initiative « Sauvez les Grands-Prés », acceptée par la population en juin 2023. Le projet prévoit en effet de consacrer durablement le secteur à la zone de verdure, à la biodiversité et aux loisirs publics, tout en adaptant les différents droits de passage.

Une nouvelle étape va être franchie dans la réalisation de la volonté exprimée par la population en 2023. Le plan d'affectation et le projet routier ont été élaborés de manière coordonnée et vont être soumis ensemble à la procédure d'enquête publique du 12 novembre au 11 décembre 2026.

Le plan d'affectation prévoit ainsi de modifier l'affectation de la parcelle n°2052, actuellement située en « zone mixte habitation de moyenne densité et activités tertiaires », pour la classer en zone de verdure non constructible. Cette nouvelle affectation vise à préserver durablement le secteur, à favoriser la biodiversité et à permettre son utilisation comme aire de loisirs pour le public. L'aire forestière existante est maintenue dans son affectation actuelle. Le plan d'affectation « Les Grands-Prés » actuellement en vigueur sera quant à lui abrogé.

La mise en œuvre du nouveau plan d'affectation nécessite également d'adapter les différents droits de passage publics et privés liés au secteur. Le projet prévoit notamment un nouveau tracé de la servitude de passage public au Chemin des Leppes, plus direct et rectiligne. Les autres servitudes concernées seront adaptées en conséquence afin de disposer d'un ensemble cohérent avec la situation future des Grands-Prés. Les anciennes servitudes qui ne sont plus nécessaires ou qui sont devenues caduques seront également radiées. Ces adaptations portent sur l'organisation des accès et des passages et accompagnent le changement d'affectation du secteur sans modifier l'objectif central du projet : préserver les Grands-Prés comme espace non constructible.

Cette mise à l'enquête publique simultanée a été suggérée par le Canton qui a d'ores et déjà préavisé favorablement le dossier. La Commune a en outre maintenu des échanges avec les auteurs de l'initiative « Sauvez les Grands-Prés » durant l'élaboration du plan et de son règlement. Elle a également informé les propriétaires directement concernés par les adaptations des servitudes privées.

Consultation des plans (à partir du jeudi 12.11.2026, jusqu'au vendredi 11.12.2026) : Service de l'urbanisme - Avenue de Belmont 25 bis – 1820 Montreux – Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

Contacts :

Olivier Mark, Municipal Urbanisme, olivier.mark@montreux.ch - 021 962 77 61

Fabien Roland, chef du service de l'urbanisme, fabien.roland@montreux.ch – 021 962 79 31